

mondial. Le Canada partage son expérience et son expertise en matière de politiques, de sciences et de technologie avec les pays en développement qui s'efforcent de relever le défi du développement durable. Ainsi, l'Agence canadienne de développement international a répondu à des demandes de formation technique, par l'entremise du Centre canadien de la technologie des minéraux et de l'énergie et de la Commission géologique du Canada.

Tout particulièrement, le Canada a facilité des programmes de formation et d'éducation ainsi que des projets de transfert technologique, notamment des ateliers dans toute la mesure du possible. En décembre 1996, le gouvernement canadien, des gouvernements provinciaux et des représentants de sociétés minières ont offert leur collaboration au gouvernement chilien aux fins d'un atelier mettant à profit l'expérience du Canada en matière d'EIE et de restauration des sites miniers. Dans la limite de ses ressources, le gouvernement canadien continuera de partager l'expérience et l'expertise qu'il a acquises en matière de développement durable dans le domaine des minéraux et des métaux, en particulier avec des pays en développement et des organismes internationaux d'aide au développement. Il faut favoriser la coopération technique et le partage de l'expertise entre les nations minières pour s'assurer d'une industrie des minéraux durable et respectueuse de l'environnement. La collaboration des organismes internationaux, particulièrement sous l'égide des Nations Unies, doit continuer de jouer un rôle important à cet égard.

LES DÉFIS AUXQUELS EST CONFRONTÉE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Les pays peuvent concilier leurs préoccupations environnementales et leurs légitimes aspirations au développement économique et social. Le développement durable s'applique aux minéraux et aux métaux car ils sont et demeureront essentiels au progrès. Il y a cependant des défis à relever, et la collaboration multilatérale et multinationale est de rigueur.